

Thibault BAZIN

Député de Meurthe-et-Moselle
Conseiller Départemental

Réf : 19 AN 191

Le 21 Mai 2019

Monsieur André LEFEBVRE
Président de la FNAPOG de Meurthe et Moselle
453, route de Nomeny
54690 EULMONT

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu, dans un courrier dont je vous remercie, attirer à nouveau mon attention sur votre indignation quant à l'injustice existant dans les différences de traitement accordés aux Orphelins de Guerre-Pupilles de la Nation, et ce malgré les engagements et les promesses des uns et des autres.

Ce gouvernement ne diffère pas des autres.

Conscient depuis longtemps de cette injustice et voulant que les choses avancent, j'ai adressé un nouveau courrier, dont vous trouverez copie ci-joint, à Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat aux Armées, afin que le recensement des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre de tous conflits puisse être enfin élaboré.

Je ne manquerai pas de vous faire part de la réponse qui y sera apportée.

Quant à votre souhait de voir les propositions de loi concernant les Pupilles de la nation intégrées dans une niche parlementaire, je le partage. Mais les chances sont bien minces tant les niches sont rares (3 par an pour notre groupe !), tant les textes à proposer sont nombreux, tant leurs chances d'être adoptés sont minimes venant de l'opposition.

Espérant avec vous que cette injustice sera enfin prise en compte et résolue, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement,



Thibault BAZIN

Thibault BAZIN

Député de Meurthe-et-Moselle
Conseiller Départemental

Le 12 Mars 2019

Réf : 19 AN 122

Madame Geneviève DARRIEUSSECQ
Secrétaire d'Etat aux Armées
14 Rue Saint Dominique
75700 PARIS 07 SP

Madame la Ministre,

Dans le cadre du Grand Débat National, la Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre de tous conflits ont adressé une doléance au Président de la République.

Par la présente, je me permets de venir soutenir cette doléance à savoir la constitution d'un fichier des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre de tous conflits.

Ce recensement devrait en effet pouvoir se constituer et il permettrait d'avoir plus de lisibilité pour les mesures à prendre.

Espérant que le Gouvernement saura prendre la mesure de cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.



Thibault BAZIN